

Budget 2014 Présentation Annexe 13
Développement social et santé
Laure Lechatellier

Monsieur le Président,

Mes cher-es collègues,

Je suis fière de vous présenter aujourd'hui ce budget primitif en Développement social et santé. J'en assume les ambitions et les choix politiques.

Les choix parce que nous ne pouvons fermer les yeux sur les contraintes qui sont les nôtres et sur la faiblesse de nos marges de manœuvre. Il nous faut aujourd'hui réinterroger nos politiques, les évaluer, les toiletter, les décroisonner afin de rendre l'action régionale plus efficace et transversale. C'est l'approche qui est la mienne, notamment en matière de Petite enfance ou de Santé environnementale.

J'en assume aussi les ambitions parce que nous refusons de revoir à la baisse nos priorités en matière d'emploi et de transition écologique. Notre modèle de développement, qui précarise autant qu'il asphyxie, est en bout de course. Charge à nous de tenter de répondre aux enjeux des crises sociales et environnementales que nous traversons.

C'est ce que je vous propose avec ce budget primitif de 256,6 millions d'euros.

Formations sanitaires et sociales

En ce qui concerne les formations sanitaires et sociales, compétence obligatoire de la Région, je vous propose en fonctionnement un budget en hausse qui s'établit à 177,211 M€. Cette hausse est presque entièrement dévolue à l'amélioration des conditions de vie et d'étude de nos 42 000 étudiant-es.

Je profite d'ailleurs de cette intervention pour réaffirmer mon soutien au mouvement engagé par les étudiant-es et professionnel-les sages-femmes pour une reconnaissance du statut médical de leur profession ; ainsi qu'envers les étudiant-es en travail social qui se mobilisent pour bénéficier comme tous les étudiant-es de la gratification de leurs stages.

La meilleure illustration de nos choix politiques, c'est la poursuite de l'alignement des bourses des formations sanitaires et sociales sur celles de l'enseignement supérieur, décidée en 2011. Nous avons alors souhaité mettre fin à l'inégalité subie par les étudiants du paramédical et en travail social.

Sans compensation étatique, la Région assume ici sur ses fonds propres une mesure d'égalité qu'elle juge fondamentale pour les étudiants dont elle a la charge.

Outre les bourses:

- nous maintiendrons notre budget consacré aux demandeurs d'emploi en formation d'aide-soignant-es ou d'auxiliaire de puériculture, toujours avec l'objectif de gratuité de ces formations de niveau V ;
- nous étendrons le module de sensibilisation sur les violences faites aux femmes qui connaît un grand succès ;
- nous développerons une nouvelle aide à la mobilité internationale pour les étudiant-es des formations sanitaires et sociales.
- Nous accompagnerons les étudiants sourds en formation d'EJE.
- Et nous poursuivrons en 2014 notre partenariat avec l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs (URFJT) pour faciliter le logement des étudiant-es.

Par ailleurs, sur le volet plus classique des dépenses pédagogiques et administratives, je vous propose d'acter l'ouverture de 90 nouvelles places à la rentrée 2014 dans les formations d'IDE, EJE, AS, AP et de poursuivre notre financement des réformes LMD des formations paramédicales suite à la revalorisation du droit à compensation définitif.

Enfin sur le volet investissement des formations sanitaires et sociales, je vous propose un budget de 3,3 M€ en AP, en hausse par rapport à l'année dernière si l'on déduit notre engagement exceptionnel sur l'IFITS de Neuilly-sur-Marne. Nous accroissons donc notre effort pour l'équipement et la mise aux normes incendie et accessibilité des instituts de formation en travail social, et l'acquisition par les instituts de formation en soins infirmiers d'équipements nécessaires à l'intégration de la formation dans le processus LMD. Concernant l'investissement dans les centres de formation sanitaire, vous savez que la loi de 2004 maintient un flou législatif important. Nous espérons pouvoir aboutir sur ce dossier dans le courant de l'année 2014.

Vous le voyez, notre effort sur les Formations sanitaires et sociales est constant et croissant. Ces formations ont des taux d'insertion professionnelle exceptionnellement élevés, même pour les formations de niveau V, et débouchent sur des emplois d'utilité sociale, des emplois durables et non délocalisables.

En ce qui concerne les domaines d'intervention volontariste que sont l'Action sociale, la Santé et le Handicap, je vous propose un budget primitif de 65,760 M€ en investissement et 10,450 M€ en fonctionnement.

Le budget consacré à l'Action sociale connaîtra en 2014 une baisse, essentiellement en investissement, consécutive de la diminution du nombre de projets. Vous le savez, nous n'intervenons qu'en cofinancement et ne pouvons pas être seuls à l'initiative de ces projets, n'ayant pas compétence. Pour les Roms, les personnes âgées, les Gens de voyage, nous sommes soumis à l'effort budgétaire et au bon vouloir de l'Etat, des départements, des communes et des intercommunalités. Nous espérons bien sûr un regain de projets en 2014.

En fonctionnement, la Région continuera bien sûr de soutenir des projets associatifs d'accompagnement social et juridique, d'accès à la culture, à l'emploi et aux loisirs pour tous ces publics. Et nous maintiendrons notre effort annuel en faveur de l'aide alimentaire.

Surtout, je vous propose d'ériger en Grande cause régionale 2014 la lutte contre les violences faites aux femmes. L'action de la région est forte sur ce thème, à travers l'hébergement, la prévention, le Centre Hubertine Auclert, le développement rapide des « téléphones d'alerte pour les femmes en très grand danger ». Il s'agit de mettre en cohérence ces actions, et de les renforcer.

Ainsi, je vous propose de maintenir notre soutien aux établissements et services à destination des femmes en difficulté et de lancer un appel à projets spécifique sur les femmes victimes de violence.

Dans ce budget Action sociale, nous maintiendrons un effort particulier sur le Handicap, en réorientant une partie de notre action vers l'aide à l'autonomie. Nous avons récemment renouvelé notre convention avec les 8 MPDH de la région. Ce renouvellement se traduit aujourd'hui par une augmentation de 50% de notre contribution aux fonds de compensation du handicap, ce qui nous conforte comme premier contributeur à ce fonds.

Enfin le budget consacré à la Santé est maintenu à 16 M€. Il permettra d'abord de poursuivre une politique de prévention et d'accès aux soins ambitieuse avec :

- le financement du CRIPS, alors que nous vivons en 2014 les 30 ans du premier dépistage VIH/SIDA.
- Ainsi qu'avec l'extension de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé aux jeunes précaires.

Ce budget permettra aussi d'apporter des réponses au problème de la démographie médicale que connaissent certains territoires en Ile-de-France par la montée en charge de notre soutien aux maisons et centres de santé et par le déploiement progressif des Contrats régionaux d'exercice sanitaire (CRES).

Nous poursuivrons bien sûr notre soutien aux projets innovants et expérimentaux, notamment les Maisons de naissance (la première sera inaugurée en 2014), et je vous propose de maintenir une enveloppe disponible pour soutenir une Salle de consommation à moindre risque.

Enfin, nous renforcerons notre action en matière de santé environnementale. Vous le savez, c'est une thématique émergente qui met en lumière un enjeu crucial des décennies à venir. L'espérance de vie en bonne santé est désormais en diminution du fait de l'explosion des maladies chroniques. Celles-ci sont dues à la dégradation de notre environnement et à nos modes de vie. Nous investirons donc davantage afin de prévenir les risques sanitaires liés à l'environnement.

A ce titre, après avoir travaillé sur les Perturbateurs endocriniens en 2013, le rapport proposé par le groupe EELV à la dernière séance plénière nous invitait à ériger l'Alimentation en Grande cause régionale de santé pour l'année 2014. C'est une thématique essentielle pour lutter à la fois contre les maladies liées aux troubles du comportement alimentaire et pour réduire les risques liés à la consommation d'aliments de mauvaise qualité et à l'ingestion de pesticides.

Voilà, mes cher-es collègues, le budget que je vous propose d'adopter pour 2014. Un budget équilibré, au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales, au service de l'emploi, au service de la transition écologique. Je vous remercie de votre attention.